Encore du retard dans l'examen des projets fiscaux

La commission des finances s'est réunie mercredi matin, pour continuer l'examen des mesures destinées à assurer l'équilibre budgétaire. Avant de reprendre la discussion sur les nouvelles taxes indirectes, Renaudel, a présenté une motion constatant le désaccord existant entre les déclarations faites à la commission par le ministre des finances et celles du président du conseil lors de sa dernière audition.

La motion de Renaudel demande, en conséquence, que M. Briand soit de nouveau entendu par la commission.

Cette motion qui avait été réservée pour être discutée à la séance de l'après-midi ne fut pas reprise par son auteur au cours de cette séance.

La commission s'est, en outre, occupée de toute une série de taxes indirectes. Elle a notamment pris en considération, sous réserve, les renseignements à obtenir de l'administration, des augmentations de taxes sur les alcools, les cafés, les assurances, les automobiles, etc. Par contre, elle a repoussé provisoirement l'augmentation des droits sur les sucres.

Parmi les décisions pries et non mentionnées au communiqué, il y a lieu de signaler que la Commission a maintenu le prix vente du tabac ordinaire à 2 francs de paquet, malgré l'avis contraire des services du ministère des Finances et bien que cette mesure doive modifier les chiffres primitivement établis par l'équilibre budgétaire.

On considérait hier après-midi, que la commission n'aurait terminé l'élaboration des actes fiscaux qu'aujourd'hui et que la discussion en séance ne pourrait pas commencer avant le début de la semain prochaine.

UNE MOTION RÉPUBLICAINE SOCIALISTE

Le groupe parlementaire et le bureau du parti républicain socialiste se sont réunis hier soir au Sénat.

La situation politique a fait l'objet de longs débats qui se sont terminés par la motion suivante acceptée à l'unanimité :

« Le parti républicain socialiste, confirmant ses résolutions antérieures et soucieux de voir se réaliser un accord entre le gouvernement et le cartel des gauches sur le projet financier élaboré par le cartel, décide d'envoyer une délégation au Président du Conseil. »

Cette délégation sera reçue jeudi après-midi par M. A. Briand.

M. HERRIOT DÉFINIT L'ATTITUDE DE SON PARTI

Un déjeuner a eu lieu aujourd'hui au siège du Comité du parti radical et radical-socialiste, rue de Valois.

Après une allocution de M. Lafferre, M. Edouard Herriot a pris la parole. Il a affirmé que le Parti radical-socialiste était plein de bonne volonté à l'égard du gouvernement actuel dont il comprenait les difficultés, mais que ce parti ne pouvait ni oublier, ni renier son programme et ne saurait abandonner aucun des principes qu'il a exprimés dans ses congrès.

Le parti radical doit continuer à rester lui-même, mais étant donné la situation, il peut soutenir le cabinet, en raison de concessions réciproques.

Le record du jeûne est battu par un Anzinois

(De notre correspondant particulier)

L'Anzinois Charly Flancain, le plu- jeune recordman du jeûne vient de rentrer dans sa ville natale après avoir accompli, à Toulouse, dans une salle de la place du Capitole, un jeûne de 19 jours, 8 heures 15 minutes.

Charly bat ainsi les derniers records de France détenus jusqu'à ce jour par Wolly (12 jours) à Succy (15 jours à Rouen).

Bien que maigri de 14 kilogs, Charly Flancain est en excellente santé et va signer bientôt un engagement pour l'Angleterre, où il espère battre, dans le courant de juin, toutes les performances mondiales.

Nos meilleurs vœux de réussite l'accompagneront dans cette nouvelle lutte contre les affres de la faim. J. D.

HAPPÉE PAR UNE AUTO PLACE RONDE, A LILLE

UNE JEUNE FILLE A ÉTÉ GRIÈVEMENT BLESSÉE

Hier vers 17 h. 45, un grave accident d'auto s'est produit Place Ronde, à Lille. Une auto belge conduite par le chauffeur Vansteenhuie Gérard, 26 ans, au service de M. Van Eslande Auguste, de Courtrait, 5, rue Conscience, traversait la Place de Strasbourg venant de la rue Nationale et allant vers la Grand'Place. Le chauffeur sentit brusquement un choc et entendit au même instant des cris de frayeur poussés par les passants ; il stoppa et descendit de sa voiture. Sur le sol il vit à la lueur des phares, une jeune fille étendue inanimée la face contre la terre ; aidé par un passant il la transporta dans une pharmacie. M. le docteur Delannoy donna les premiers soins à la blessée, Mlle Rizet Annette, 20 ans, dactylo, au service départemental vétérinaire à Lille, habitant avec ses parents rue de la Gare à Haubourdin. Mlle Rizet outre plusieurs fractures des côtes et de multiples contusions a une fracture ouverte du crâne. La blessée a été transportée au Pavillon Ollivier où son état a été jugé très grave. M. Lesage, commissaire intérimaire au 1er arrondissement a fait mettre l'auto en fourrière et le chauffeur est gardé à vue en attendant la fin de l'enquête.

Des témoins de l'accident disent que le chauffeur roulait à une allure modérée, la jeune fille courant pour prendre le car H, n'a pas vu venir la voiture.

Il paraît qu'un accident semblable s'est produit au même endroit, il y a trois ans. Ne pourrait-on changer le lieu d'arrêt du tram ? Cela empêcherait pareils accidents de se reproduire !

NOMINATIONS DANS LA MAGISTRATURE

De « L'Officiel » : sont nommés : Procureur à SAINT-POL-SUR-TERNOISE, M. Glorian, juge d'instruction à AVESNES ; procureur à SAINT-OMER, M. Hude, substitut à Mulhouse.

Indemnités de résidence aux fonctionnaires des Régions dévastées

L' « Officiel » publie la liste suivante des indemnités spéciales attribuées aux fonctionnaires des régions libérées, pour le premier semestre de 1926 :

Echelon à 5 p. 100

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Canton du Cateau : Mazinghien. — Canton de Marcoing : Bantouzelles, Cantaing, Flesquières, Gouzeaucourt Manières, Mœuvres, Villers-Pouich.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — Canton de Merville : Merville.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Canton d'Armentières : Armentières, Bois-Grenier, la Chapelle-d'Armentières, Erquinghem-Lys, Houplines, Prémesques. — Canton d'Haubourdin : Escobecquez, Erquinghem-le-Sec, le Maisnil, Radinghem. — Canton de la Bassée : Hautay, Sainghin-en-Weppes. — Canton de Quesnoy-sur-Deûle : Comines, Deulemont, Lompret Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Verlinghem, Warneton-Bas, Warneton-Sud.

Echelon à 10 p. 100

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Canton de Cambrai-Ouest : Fontaine-Notre-Dame. — Canton de Marcoing : Anneux, Boursies, Doignies, Gonnelieu, Honnecourt, Marcoing, Rumilly, Villers-Guislain.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — Canton de Bailleul-Nord-Est : Bailleul, Nieppe.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Canton d'Armentières : Frelinghem. — Canton d'Haubourdin : Ennetières-en-Weppes. — Canton de la Bassée : Fournes, Herlies, Illies.

Echelon à 15 p. 100

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Canton de Marcoing : Banteux.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Canton de la Bassée : Aubers, Fromelles, la Bassée.

LE GESTE DE 25.000 CULTIVATEURS

Soixante-deux sections communales de l'entente paysanne « Union des Cultivateurs du Centre et du Sud-Ouest » qui groupent environ vingt-cinq mille adhérents, se sont réunies chacune dans leur commune et ont pris une délibération aux termes de laquelle, elles offrent de s'entendre avec les autres travailleurs, afin d'apporter au gouvernement les moyens matériels et moraux pour arriver à l'équilibre du budget et à la stabilisation du franc. Les cultivateurs ne mettent aucune condition à leur offre.

L'EMPRUNT-OR A PRODUIT PRÈS DE SIX MILLIARDS

Le ministre des finances fait la réponse suivante à la lettre d'un député :

1° Le montant total des souscriptions à l'emprunt 4 % 1925 s'élève en capital à 5.934 millions, chiffre provisoire ;

2° Le montant des frais de propagande, publicité, imprimés, consacrés à cet emprunt n'est pas encore arrêté définitivement. Il peut être évalué, en nombre rond à 8.500.000 francs.

C'EST LA FRANCE QUI, DANS LE MONDE, TOTALISE LE PLUS DE RECORDS AÉRIENS

Selon un tableau établi par le sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique, il ressort que la France a repris la première place de l'aviation mondiale, totalisant 45 records mondiaux. Viennent ensuite les Etat-Unis avec 33 records l'Italie 24, le Danemark 2 et les Pays-Bas 2.

En 1924, c'étaient les Etats-Unis qui détenaient la tête avec 53 records devant la France 27, le Danemark 5, la Tchéco-Slovaquie 4, l'Italie 3 et la Suède 1.

UNE GRAVE AFFAIRE DE TRAFIC D'OR

Une grave affaire de trafic d'or qui, de la région parisienne, s'est étendue dans la Seine-et-Marne, dans la Berche et dans la Beauce, et pour laquelle de nombreuses inculpations ont été relevées, vient d'être découverte à Versailles.

La majeure partie des trafiquants, qui a fait des aveux complets, a déjà eu affaire avec la justice pour faits semblables. L'un d'eux, retiré des affaires, qui habite en province, dans une vaste propriété et qui possède une automobile, aurait gagné ainsi près d'un million en quelques années.

Enfin, l'enquête a démontré qu'il y a quelques années, cet homme aurait été perquisitionné par un faux commissaire de police, escorté de deux inspecteur, au milieu desquels se trouvait enchaîné un quatrième larron qui prétendait avoir vendu de la monnaie à ce trafiquant. Une perquisition en règle fut opérée à l'époque par les faux policiers, qui saisirent bon nombre de liasses de billets de banque et de pièces d'or ret d'argent. Après avoir passé les menottes au « perquisitionné », ils l'abandonnèrent, mais s'étant aperçu qu'il avait été roulé, cette « victime » se garda bien de porter plainte.

MADAME BARBE-BLEUE

Une jeune femme d'East Liverpool, aux Etats-Unis, épousait, il y a un mois, le pasteur William Christy.

Huit jours après, le brave révérend décédait, après d'atroces souffrances. L'examen de ses viscères montra qu'il avait absorbé de l'arsenic.

On interrogea la jeune mariée ; on apprit d'abord qu'elle avait convolé déjà huit fois en justes noces, mais que par un sort vraiment extraordinaire, les huit époux étaient tous morts, après quelques jours de douloureuse agonie.

Laura Whiffler (c'est le nom de la femme fatale) a été arrêtée. Mais elle n'a rien avoué jusqu'à présent.

M. MILLERAND PLAIDERA PROCHAINEMENT A BOULOGNE

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'ex-président de la République, Alexandre Millerand, qui a repris son métier d'avocat, viendra plaider les 28 et 29 prochain, à Boulogne, dans l'affaire en contrefaçon de brevet de chaluts Vigneron-Dahl.

Pour les Fonctionnaires

Un meeting s'organise

Le Comité d'action de la Section départementale de la Fédération des Fonctionnaires du Nord nous communique :

Jamais le pays n'a eu autant besoin qu'en ce moment du dévouement absolu de tous ses fonctionnaires, depuis le plus modeste jusqu'au plus haut placé. On ferait preuve d'une bien grande naïveté si l'on faisait fond sur le dévouement d'un personnel mécontent, parce que mal rétribué.

Il faut que l'on sache ce que nous sommes capables de faire.

Nous voulons manifester publiquement notre mécontentement ; notre volonté de mettre fin à l'odieux régime de misère que nous subissons. Il n'est pas question de provoquer des désordres.

Nous convions toutes les classes de la Société à venir nous écouter dimanche 24 janvier 1926, à 9 h. 30, Salle des Spectacles, place Sébastopol à Lille, pour qu'elles jugent si nos revendications sont bien légitimes. Elles comprendront que la misère des fonctionnaires n'est pas un mythe.

Répondez à notre appel !
Venez en masse nous écouter.
Nous vous convaincrons.

Le Comité d'Action de la Section Départementale de la Fédération des Fonctionnaires du Nord.

LES FONCTIONNAIRES DU NORD SOLIDAIRES DE CEUX DE PARIS

Le Comité de la Section du Nord de la Fédération des Syndicats des Fonctionnaires, dans sa réunion du 19 Janvier 1926 : « Affirme sa solidarité avec les camarades fonctionnaires qui ont manifesté, à Paris, le 17 Janvier dernier. Proteste contre l'interdiction gouvernementale et les mobilisations policières faites contre eux dans un pays de République où tous les citoyens doivent avoir le droit de manifester leur opinion ».

LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES COMMUNAUX

MM. les Maires et Secrétaires de Mairie des communes de l'arrondissement de Lille, comptant moins de 5.000 habitants, se sont réunis le 20 janvier 1926, à la Préfecture, sous la présidence de M. Fernand Leroy, Secrétaire général, représentant M. le Préfet, à l'effet d'examiner la question de la révision des traitements des Secrétaires, Employés de mairie et gardes-champêtres.

L'assemblée, après avoir nommé un bureau provisoire, composé de MM. Descamps, Conseiller général, Maire de Lincelles, Président, M. Sauvage conseiller d'arrondissement, Maire de Bauvin, secrétaire, Mlle Dudoignon, Secrétaire de mairie à Wervicq-Sud, M. Duprez, Président de l'Association des gardes-champêtres du département à Mouvaux, assesseurs, a procédé à la désignation, pour la représenter au sein de la Commission paritaire chargée d'étudier, pour l'ensemble du département les questions relatives à l'établissement d'un nouveau barème-type de traitements de :

MM. Descamps, Conseiller général, Maire de Linselles ; Mlle Dudoignon, secrétaire de mairie à Wervicq-Sud ; M. Duprez, Président de l'Association des gardes-champêtres du département à Mouvaux. Elle a enfin nommé une sous-commission chargée de recevoir les suggestions des intéressés et composée, en outre, des trois personnes sus-désignées de : MM. Lécrouart, Maire d'Ennetières-en-Weppes ; Doly, instituteur, secrétaire de mairie à Premesques.

LES REVENDICATIONS DES POSTIERS

On communique une note disant notamment que la Fédération Postale confédérée enregistre avec satisfaction la promesse du Gouvernement d'examiner prochainement la décision de son Conseil National relative à l'examen spécial des revendications des postiers.

La Fédération demande au Gouvernement de prendre rapidement une décision et de négliger la protestation formulée par des organisations de fonctionnaires. La Fédération Postale entend ne pas se plier plus longtemps au veto d'une organisation qui, systématiquement, s'oppose à toutes les revendications des postiers.

DES INDEMNITÉS DE NOURRITURE AUX DÉPORTÉS

On a distribué aux députés une proposition de loi, ayant pour but d'accorder des indemnités de nourriture à certains habitants des régions libérées, déportés en Allemagne, enfermés dans les camps de représailles ou de surveillance ou contraints à des travaux en colonnes, présentée par MM. Philippoteaux, Courtehoux et Petit fils.

De par cette proposition de loi, il est accordé une indemnité de 175 francs par mois de détention ou de déportation, à condition toutefois, que la détention ou la déportation ci-dessous qualifiée ait eu une durée d'au moins trois mois :

1° Aux otages de représailles ;
2° Aux prisonniers politiques ;
3° Aux travailleurs civils.

UN PERCEPTEUR DE LA SOMME AURAIT VOLÉ 79.000 FRANCS

La police judiciaire recherche activement le percepteur de Vron (Somme), M. Bouchucq, âgé de 34 ans, qui aurait quitté son poste emportant une somme de 79.000 francs en bons de la Défense Nationale et en numéraire.

On croit qu'il s'est réfugié à Paris.

UN VOL DE 20.400 FR. DE PLATINE AU LABORATOIRE D'AMIENS

Un audacieux malfaiteur profitant de l'inattention du concierge du laboratoire municipal d'Amiens a volé six capsules de platine pesant 266 grammes ; 4 d'une valeur de 20.400 francs. Le signalement du voleur a été communiqué aux polices mobiles et à la sûreté parisienne par le commissaire Tillier.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Mauvais, ciel se couvrant avec nouvelles pluies ; vent de Sud à Sud-Ouest, 3 à 7 m., température minimum 1°.

Le fisc perd un procès intéressant le négoce charbonnier

Le Conseil de Préfecture du Nord de la France vient de rendre un jugement très important qui aura un retentissement considérable dans tout le Négoce en gros Charbonnier de France.

Il s'agissait, en effet, de trancher la question de savoir si les Négociants en gros étaient des courtiers-commissionnaires, intermédiaires entre les Producteurs et l'acheteur, ou des acheteurs-revendeurs.

Le Conseil de Préfecture du Nord de la France, dans des considérants pleins de justesse, vient de déclarer que les courtiers-commissionnaires en charbon, ne sont que des commissionnaires et ne doivent payer la taxe du chiffre d'affaires que sur leurs commissions et non sur la totalité des sommes facturées par eux.

Il appartenait au Conseil de préfecture du Nord de prendre le premier cet arrêté qui met fin aux interprétations du fisc.

Après avoir entendu les diverses parties en cause, le Conseil de Préfecture du Nord a pris l'arrêté suivant, déboutant le Fisc de sa demande :

« Considérant qu'il résulte de l'instruction que les conditions dans lesquelles le sieur Denis-Monnier exerce sa profession, doivent le faire considérer comme un commissionnaire-ducroire ;

« Considérant, en effet, que les marchandises ne sont à aucun moment sa propriété et que les acheteurs dont il est l'intermédiaire, sont soumis personnellement aux conditions de vente des Compagnies minières ;

« Arrête : La contrainte décernée par l'Administration des Contributions Indirectes au sieur Denis-Monnier, le vingt-huit Octobre mil neuf cent vingt quatre, est déclaré nulle et de nul effet ;

« Les dépens de l'instance seront supportés par l'Administration des Contributions Indirectes ».

Conseil de Guerre de la première Région

Audience du 20 janvier

LE VOL D'UN SOUS-OFFICIER COMPTABLE

Ramage Jules, sergent au 110e R. I. à DUNKERQUE avait soustrait une somme de 4.450 f. dont il était comptable, comme secrétaire de l'infirmerie régimentaire. Ramage qui avait à sa charge sa grand' mère, sa belle-mère, une femme et deux enfants ne pouvait pas y arriver avec sa modeste solde. Il a puisé dans la caisse pour payer des dettes criardes mais avouables ! Il considère qu'il a fait un emprunt et il est sûr de pouvoir rendre cet argent. Le médecin-major avait mis le sergent en demeure de rendre l'argent dérobé, celui-ci avait promis mais ne s'était pas exécuté. Le médecin-major porta plainte.

M. le Commissaire du gouvernement fait un réquisitoire sévère et demande une peine de 2 ans de prison sans sursis.

Mme Cornille-Gamelin plaide pour Ramage, elle le fait avec talent et cette émotivité féminine à laquelle on ne résiste guère ! Elle parle de la belle conduite du sergent pendant la guerre et se demande comment un sous-officier peut élever sa famille avec un budget de 300 francs, elle demande le sursis et rappelle l'acquittement du surnuméraire de l'enseignement Muzé de la Mothe. Le sous-officier est condamné à 2 ans de prison avec sursis.

— Julien Picout, du 17e R. A. C. stagiaire au C. I. P. à Saint-Omer, avait volé à son brigadier une liasse de billets de 10 francs. Il est condamné à 1 an de prison avec sursis.

Défenseur Me Cléty, fils.

INSOUMISSION. — Le nommé Variez, âgé de 22 ans, du recrutement de St-Omer, ne s'est pas présenté devant le conseil de révision ; pour se justifier, il soutient qu'il n'a pas été touché par son ordre d'appel. Il paraît que c'est un illettré, aussi le commissaire du Gouvernement se montre indulgent à son égard. Le Conseil le condamne à 15 jours d'emprisonnement.

DÉSERTION A L'INTERIEUR EN TEMPS DE PAIX. — Eugène Bonnelle, commis en douane, incorporé au 3e régiment de Génie, en garnison à Metz, a, le 22 mars 1925, quitté son casernement, sous le prétexte qu'une personne de sa famille était gravement malade et s'est rendu à Paris où il resta jusqu'au 9 octobre 1925, jour de son arrestation. Le Conseil le condamne à une année d'emprisonnement.

PUPILLES DE LA NATION DU NORD

Il sera procédé, le 28 janvier 1926, à l'élection des délégués au Conseil Supérieur des Pupilles de la Nation à Paris.

Sont appelées à prendre part aux élections les associations coopératives ouvrières de production et de consommation, les associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre, des associations de mutilés et réformés de guerre, veuves de guerre et ascendants de combattants morts pour la Patrie.

Les sociétés qui désirent participer à l'élection et qui n'ont pas encore fait de déclaration, sont priées de vouloir bien se faire inscrire d'urgence au siège de l'Office, 18, place Sébastopol à Lille.

Un délai de 10 jours est accordé pour cette inscription.

Renseignements, aux services de l'Office.

UN CONGRÈS INTERNATIONAL SUR L'ÉMIGRATION

On nous communique la note suivante :

« Une conférence préparatoire destinée à établir les conditions d'un prochain congrès international ouvrier sur l'émigration, s'est tenu à Paris le 20 janvier dans les bureaux de la C. G. T.

A ce congrès, qui se tiendra à Londres du 18 au 21 mai, seront discutées les questions principales suivantes :

La réglementation des émigrations, l'égalité de traitement des travailleurs émigrés, le mouvement ouvrier et l'émigration et les conditions économiques. »

C'est la première fois qu'un congrès international ouvrier sera appelé à traiter spécialement de cette importante question.

La question ministérielle

Participation ou soutien, disent les socialistes. Opposition ou abstention, riposte la droite. Au fond, on se bat sur des mots. Tous veulent participer au rétablissement du pays, et personne ne songe à s'abstenir. Mais pour soutenir l'effort individuel, chacun prend régulièrement un Dubonnet, qui reconstitue et donne appétit, santé et force. 3806

Dernière heure

LES RESSOURCES DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

La Commission des Finances a examiné, hier soir, l'art. 4 du projet de loi relatif au redressement financier et concernant les ressources de la caisse d'amortissement.

L'article prévoit comme ressources : 1° **Un crédit annuel de 2 milliards 500 millions** ; 2° **Un excédent des recettes pour dépenses du budget général** ; 3° **Des dons et legs.**

UN AMENDEMENT ADOPTÉ

M. Nogaro a présenté un amendement tendant **à faire prendre à sa charge, par la caisse d'amortissement, les dépenses actuellement prévues au budget au titre de l'amortissement de la dette intérieure et extérieure, une réduction correspondante étant effectuée sur les crédits budgétaires par voie d'annulation.**

Le principe de cet amendement a été adopté.

L'EMPLOI DES SOMMES VERSÉES A LA CAISSE

Dans la 3e séance de la journée qu'elle a tenue à 21 h. 30, la Commission a examiné l'article 6 relatif à l'emploi des sommes versées par le Trésor à la caisse d'amortissement, à l'achat de rentes sur l'Etat, d'obligations et bons du Trésor ainsi que de valeurs émises par le Crédit National.

La commission a adopté les articles 7, 8, relatifs à l'amortissement de la dette.

La commission a repris et terminé la discussion des articles réservés tendant à la révision des taux des taxes successorales.

La commission a chargé M. Lamoureux de rédiger le rapport des textes adoptés pour vendredi afin de permettre à la Chambre de statuer sur la date à laquelle elle entend fixer la discussion générale des projets financiers.

La séance s'est terminée à minuit 40.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande-Place. Téléph. 9-31
DÉPOT DE VENTE : 78, Grene-Rue

UNE AUTO S'ENFLAMME

Hier, vers 18 heures, les sapeurs-pompiers étaient appelés d'urgence, au garage de M. Henri Prouvost Moie, situé dans une des dépendances de l'immeuble qu'il habite, 70, Boulevard de Paris, et donnant Avenue Voreux,

L'automobile Panhard, qui y était garée, pour une cause déterminée, venait de prendre feu.

Le chauffeur venait de faire son plein d'essence quand, soudain, une vive lueur s'éleva du réservoir arrière.

Les pompiers accourus, purent au moyen de couvertures d'extincteurs et de seaux d'eau, limiter les dégâts.

L'arrière de la voiture a surtout souffert. Le dommage évalué à quelques milliers de francs, sont couverts par l'assurance.

UNE AUTO S'ENVOLE

Hier, vers 5 heures 30, le voyageur de la maison Cabourg, frères et Ce, demeurant à Lille, rangeait l'auto qu'il conduisait en face du commissariat central et se rendait prendre une consommation dans un des cafés de la Place de l'Hôtel de Ville.

Il surveillait son auto, depuis le café. Un moment cependant, il dut s'absenter pour se rendre à la cour. Quand il revint la voiture avait changé de place et de propriétaire.

On juge de l'affolement du voyageur. Il a déposé aussitôt une plainte. Tous les postes frontières ont été immédiatement informés.

RIEN NE VAUT.....
UN INTÉRIEUR AGRÉABLE ET CHAUD

Vous trouverez des crétonnes imprimées, tapis, tentures, couvertures à des prix exceptionnels de bon marché au **MAGASIN DUBRUNFAUT**, Place Fosse-aux-Chênes. 590

DANS LA GUEULE DU LOUP

Ce titre n'a pas de prétention d'être agressif ni blessant, envers les braves gens chargés de la police. Mais il rend bien l'acte accompli par un nommé Mallet Jean, âgé de 40 ans, manœuvre.

Celui-ci, frappé d'interdiction de séjour, ayant eu des démêlées avec la justice, se présentait vers 11 h. 30 au commissariat central. Il se dit sans ressources, sans travail et sans domicile fixe. Il sollicitait un secours.

En vérifiant ses papiers M. le sous-inspecteur Hus, établit sans peine, que le séjour de Roubaix lui était interdit. Mallet a été conduit au commissariat du 2e arrondissement qui le mit en état d'arrestation et le déféra au Parquet.

C'était peut-être bien là la pensée secrète de Mallet. Par cette opération, il retrouvait un domicile, la table, le lit et, dit-on, le chauffage central !

N'ALLEZ PAS SI VITE

Les automobilistes ci-dessous, qui s'entêtent à faire de la vitesse, en ville, ont été l'objet de contraventions :

H... Léon, 25 ans, chauffeur, rue Magenta, à Tourcoing ; S... Marcel, 28 ans, négociant en laines, Boulevard Gambetta, à Tourcoing.

Bock Meyerbeer ROI ..... DES BOCKS

HIPPODROME-THÉATRE

C'est décidé. Ainsi que nous l'avons annoncé M. de Losse va donner une fois au moins encore, une représentation lyrique. M. Malaussène, administrateur, nous avise, télégraphiquement, que mardi 26 courant, il offrira au public roubaisien « La Dame Blanche ».

Cet opéra-comique coïncide avec les fêtes du Centenaire de Béthelem, qui en a écrit l'agréable musique.

Une vedette de grand style, M. Niel, de l'Opéra-Comique, a été spécialement engagée pour cette représentation.

Un Institut Ophtalmologique A LILLE

Nous apprenons que le Docteur Castelain, Membre de la Société d'Ophtalmologie de Paris, Expert du Tribunal vient d'ouvrir à Lille, 37, rue des Ponts-de-Comines, à proximité de la Gare, une clinique avec salle d'opérations, chambres pour opérés, laboratoire pour analyses médicales, électro-aimant, etc...

Il y donnera des consultations pour les maladies des yeux, tous les matins (dimanches et fêtes), de 9 h. à 11 h., et tous les après-midi sur rendez-vous.

Nous sommes persuadés que cette clinique, ouverte d'une façon permanente pour les cas d'urgence, est appelée à rendre de grands services, puisqu'on est toujours assuré d'y trouver des soins immédiats.

LE CAMBRIOLAGE DE LA RUE St-PIERRE

L'enquête ouverte au Commissariat de police du 1er arrondissement, relative au cambriolage dont les époux Jouy ont été victimes, au cours de la soirée de dimanche à lundi, est terminée. Une instruction est ouverte contre inconnu. Il paraît qu'une piste sérieuse serait suivie qui ne tarderait pas à amener l'arrestation des auteurs du vol qui s'élève, ainsi que nous l'avons dit, à près de 30.000 francs.

Il semblerait se confirmer que le, ou les auteurs de cet acte, auraient pénétré dans l'immeuble par le derrière, dont une porte n'était peut-être pas fermée, ou qui aurait été ouverte au moyen de fausses clefs.

M. Richard, commissaire n'a, en effet, au cours de son enquête personnelle, relevé aucune trace d'effraction.

Les coffres-forts à secret de la Banque Générale du Nord vous mettent à l'abri de tous les risques. Caves blindées.

AMICALE DECRÈME

Dimanche dernier les membres de la section de tir s'étaient donné rendez-vous à l'Ecole pour assister à la distribution des nombreux prix (forts aux lauréats du concours.

Le président après remercié les généreux donateurs et spécialement M. Dubot, président d'honneur de la section, ainsi que les dévoués commissaires et surtout M. Dubrulle, le sympathique directeur, félicite les heureux gagnants et les engage à persévérer et à être toujours aussi assidus.

La commission de son côté va chercher à faire davantage pour l'avenir. De superbes prix nous sont déjà annoncés ainsi qu'un challenge pour les juniors, et on peut espérer de belles séances au stand de tir pendant l'année 1926.

Un appel est fait aux anciens pour qu'ils viennent encourager les jeunes.

TERRAINS MUNICIPAUX

Jeudi 21 courant, à 19 heures 30, réunion de la Commission Administrative des Terrains Municipaux, chez Delvarre, café de « l'Ecossais », angle de la Grande Place et Pierre-de-Roubaix.

Ordre du jour : Roulement du mois de Février.

Hippodrome-Théâtre

La Grève des Cocottes

C'est ce matin jeudi que s'ouvre, au 16 de la rue de la Gare, la location pour les deux représentations extraordinaires de « LA GRÈVE DES COCOTTES » qui seront données dimanche prochain 24 janvier, en matinée à 15 heures, et en soirée à 20 h. 30, à l'Hippodrome-Théâtre.

Il y a trois heures de fou-rire à passer et tous les Roubaisiens voudront en profiter.

CHORALE FRATERNELLE DELEZENNE

A sa dernière réunion générale la Société a procédé au renouvellement annuel de la commission qui a été formée comme suit :

Président : P. Winant ; Vice-Présidents, A. Inglebert et A. Descarpentry ; Directeur, Joseph Verdoncq ; Sous-Directeur, Jules Verdoncq ; Secrétaire, A. Roussel ; Secrétaire-adjoint, A. Rossaert ; Trésorier, B. Guibert ; Trésorier-adjoint H. Vanroyen ; Porte-drapeau, P. Boddée ; Commissaires, D. Spriet, D. Lérisson.

LES AMIS DE LA BASSE-COUR

Les « Amis de la Basse-Cour », de Roubaix-Tourcoing, organisent une exposition-vente réservée aux membres.

La clôture des inscriptions pour cette exposition qui aura lieu le 24 courant, est fixée à ce soir, jeudi 21.

Les membres sont priés d'envoyer leurs inscriptions accompagnées des droits (2 fr. par sujet exposé) au Secrétaire, M. G. Demésie, 156, rue de Blanchemaille.

A tous les ménages soucieux de consommer une bière parfaite à un prix modique, la **BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL** rappelle que sa bière double 4° si justement réputée coûte en fût 0.53 le litre. 3—10027

CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES JEAN JAURÈS

La prochaine réunion du Cercle aura lieu le jeudi 31 courant, à 7 heures précises du soir, salle du Comité Exécutif.

L'ordre du jour comporte : Ecole Socialiste.

Druon DELEZENNE.

VENTE A LA CRIÉE DU MINCK

Journée du 20 Janvier

Colins noirs, 250 kilos, 4 fr. le kilo ; Raies, 150 kilos, 4.50 ; Merlans, 80, 3.50 ; Plies, 50, 5 fr. Dorades, 30, 4.50 ; Rougets, 50, 5 fr. ; Harengs, 100 k., à 0 fr. 30 pièce.

T.S.F. M. QUEVERIJE, 39, rue de Gand
Postes G.M.R. - Hts Parleurs Brunet

AVIS ET CONVOCATIONS

GRANDE HARMONIE. — Vendredi 22 janvier, à 20 heures précises, répétition générale. Communication importante.

CHORALE DES MUTILES. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale. Etude du nouveau chœur.

COMITE DES FETES ORAN, CARTIGN, ENTREPONT, HUTIN. — Réunion du Comit édes Fêtes, vendredi 22 janvier à 19 h. 30, au siège, 42, rue Delespaul.

ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMPTABLES. — Le dimanche 31 janvier, à 10 heures, Me Robyn,

---

FEUILLETON DU 21 JANVIER 1926. — N° 12

Pauvre Petiote

par Paul d'Argemont

Il allait abandonner son idée de prévention contre l'inconnu quand celui-ci se retourna, et de nouveau laissa tomber sur l'agent son indéfinissable regard trop clair et trop pâle.

Il sembla à Robert qu'une menace d'inquiétude, où l très légère à coup sûr, faisait trembler la prunelle gris pâle jusque-là si impassible de l'Allemand.

De nouveau, une conviction étrange et profonde entra en son esprit.

— C'est lui, se dit-il, lui l'assassin !... Si je l'arrêtais, pensa-t-il, là, tout de suite, sans autre forme de procès ?

Un scrupule le retint.

— Sans d'autres preuves qu'un pressentiment se dit-il, c'est bête ! Décidément, je deviens toqué.

L'inconnu, maintenant, suivait le flot des visiteurs qui, obéissant à l'ordre des agents : « Circulez, messieurs, circulez, » se dirigeaient vers la porte de sortie.

Comme il allait en franchir le seuil, Hubert se ravisa encore.

— J'ai eu plusieurs fois des pressentiments dans le genre de celui-ci, se dit-il, ils ne m'ont jamais trompé. Je vais toujours le filer, je verrai bien quel est ce personnage. De cette façon-là j'apprendrai du moins où il perche, à quel milieu il appartient, quel nom il se donne, et je saurai où le cueillir si mes chefs ont besoin de lui.

Il sortit. L'étranger à quelques pas, sa canne placée sous son bras, allumait un cigare très petit et très modeste, un cigare de deux sous.

— Il est tout de même bien tranquille, cet Allemand-là, se dit Hubert, et joliment fort si c'est lui qui a fait le coup ; pour avoir un calme pareil en venant de reconnaître sa victime. Bah ! tout se voit ici-bas... Je persiste dans mon idée.

Il enfonça son chapeau sur ses yeux, et, mesurant son pas sur celui de l'inconnu, il le suivit à distance, ne le perdant pas des yeux, observant chacun de ses mouvements. L'Allemand s'en allait d'une marche un peu lente, les mains dans ses poches, la tête haute, sans une apparence d'inquiétude.

Il ne fumait point son cigare comme un homme riche, à larges bouffées, mais bien à toutes petites aspirations, comme un individu économe, habitué à ménager son plaisir.

Il pouvait être trois heures de l'après-midi, le quai aux Fleurs était encore encombré de plantes odorantes, d'arbres, de bouquets.

L'inconnu s'arrêta à quelques étalages, regardant les marchandises parfumées, souriant doucement quand une vendeuse plus accorte que les autres lui offrait ses fleurs ou ses arbustes.

De son pas de promeneur peu pressé, il se dirigea vers le Châtelet.

Mais, arrivé au milieu de la place, entre la fontaine et l'endroit où les omnibus en s'arrêtant forment une sorte d'encombrement, ses allures changèrent tout à coup. Il se faufila dans un groupe plus compact que les autres, et, de là, regarda attentivement autour de lui.

Sa physionomie demeurait la même, son calme était aussi grand, mais la légère dilatation de ses narines et un imperceptible froncement des sourcils disaient qu'une certaine angoisse devait l'étreindre.

Hubert avait lestement remplacé le chapeau mou qu'il portait à la Morgue par une casquette de soie très haute ; ses moustaches relevées étaient devenues subitement tombantes, un foulard rouge, très épais, noué autour du cou, achevait de transformer sa physionomie. Il avait l'air, maintenant, d'un de ces riches marchands de légumes ou de volailles qui abondent autour des Halles.

Ainsi transformé, il pouvait échapper au regard de celui qu'il filait et ne point être reconnu par lui.

C'est ce qui arriva.

L'Allemand, évidemment rassuré par le coup d'œil rapide qu'il venait de jeter autour de lui, reprit sa course, mais d'une allure toute changée.

Il marchait vite, le nez en l'air, regardant les enseignes à droite et à gauche. Evidemment il cherchait quelque chose.

— Il veut changer de défroque, se dit Hubert, et il regarde s'il ne voit pas quelque marchand d'habits.

L'agent ne se trompait pas.

Dans la rue du Temple, l'Allemand avisa une boutique devant laquelle pendait tout un assortiment de vieilles loques, des habits dorés, des nippes de femme et des pourpoints de saltimbanque.

Il entra sans hésiter.

Hubert en profita pour remettre son chapeau mou et passer une blouse bleue par-dessus son paletot.

Une demi-heure après environ, l'inconnu ressortit de la boutique, il avait un chapeau de paille et un complet d'un brun grisâtre assez propre.

Il était toujours vêtu comme un employ